

ROCLES Conseil municipal

Un arrêté contre le gaz de schiste

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont pris une délibération demandant un moratoire sur la prospection des gaz de schiste et la mise en place d'un débat public en tant que préalable nécessaire à toute décision concernant la prospection et l'exploitation des gaz

schiste.

De plus, le maire a pris en début de mois un arrêté à ce sujet : « Tous travaux de prospection d'investigation liés à la recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux tels que visés par les arrêtés du 1er Mars 2010 accordant un permis

exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, de même que tous travaux liés à la prospection et la production de gaz de schistes, sont interdits sur tout le territoire de la commune de Rocles pour l'année 2011. »

SANILHAC Exploitation du gaz de schiste à Sanilhac ?

Mardi 15 mars à 20h aura lieu dans la salle polyvalente, une réunion publique d'information sur le gaz de schiste.

Cette réunion, en présence du maire Jean Chabert, est organisée par des personnes qui vivent à Sanilhac et qui font partie du collectif ardéchois «Stop au gaz de schiste».

Elle sera animée par Yann Chauvin, directeur de la Frapna et porte-parole du collectif et Jean-Claude Caty qui est spécialisé dans le domaine du pétrole, de l'énergie et de la cartographie. Seront présentés aussi quelques extraits du film documentaire «Gasland» de Josh Fox qui a pour objet l'impact de la méthode d'extraction du gaz de schiste par fracturation hydraulique : problèmes de santé chroniques, contaminations de l'air, des puits, des cours d'eau. Venez nombreux vous informer.